

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2020

Fonds spécialisé

Fonds de ressources BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web (www.bninvestissements.ca), en consultant le site web de SEDAR (www.sedar.com) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds de ressources BNI vise à atteindre une croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés de ressources naturelles canadiennes et de sociétés qui appuient les sociétés de ressources.

Le gestionnaire de portefeuille analyse des titres de sociétés qui exercent des activités reliées aux ressources naturelles, comme les mines, le pétrole, le gaz naturel, l'énergie, les produits forestiers, les ressources en eau et la pêche, et dans des titres de sociétés appuyant ces secteurs. Le gestionnaire de portefeuille utilise une combinaison de styles axés sur la croissance et la valeur ainsi qu'une combinaison de stratégies de placement pour choisir les placements du fonds. Les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser environ 30 % de l'actif du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2020, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de ressources BNI ont produit un rendement de -8,36 % comparativement à -3,52 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice composé S&P/TSX (CAD), a enregistré un rendement de 5,60 %. Contrairement aux indices, le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 18,30 % au cours de la période, de 59,76 millions de dollars au 31 décembre 2019 à 48,82 millions de dollars au 31 décembre 2020.

Cette baisse résulte principalement de rachats de parts des investisseurs du fonds et des fluctuations des marchés.

On ne peut pas parler de 2020 sans mentionner la pandémie qui a balayé le monde. En dehors de celui de la technologie de l'information, aucun secteur n'a ressenti plus fortement l'effet produit par le coronavirus que les secteurs de l'énergie et des matériaux.

Pour le secteur de l'énergie, la situation s'est clairement détériorée alors qu'il essayait déjà de s'ajuster à la baisse des prix du pétrole dont le dernier pic remontait à 2014, à 100 \$ US le baril. Le secteur devait déjà composer avec les tendances négatives pour lui de la transition aux sources d'énergie renouvelable et avec la pression contre les émissions de carbone. Alors que l'année avait commencé avec un prix soutenu du pétrole à 60 \$ US le baril, la situation s'est rapidement dégradée quand les prix ont commencé à baisser. En mars-avril, où l'incertitude entourant le coronavirus a culminé, les prix du brut sont brièvement descendus à -37 \$ US le baril. Ils ont rebondi à un peu plus de 20 \$ US le baril, un niveau auquel les producteurs ne peuvent rien gagner. Cette chute précipitée avait été le résultat d'un choc de demande dû au coronavirus et d'un choc d'offre, causé par un différend entre la Russie et l'Arabie saoudite. Les deux pays ont inondé le marché de brut au plus mauvais moment possible.

Le marché a fini par se rééquilibrer et les prix ont remonté. Cela s'est produit pour le pétrole, car la production d'hydrocarbures de schistes aux États-Unis, qui croissait énergiquement depuis des années, a commencé à diminuer. Avec des prix aussi bas, les sociétés ont rencontré des problèmes de flux de trésorerie et de bilan. Beaucoup ont réduit leurs dépenses, ce qui a conduit à un ralentissement de l'activité et à de nombreuses faillites. L'Arabie saoudite et la Russie se sont réconciliées et la discipline de l'offre du groupe OPEP+ a été restaurée sur le marché. Le potentiel d'une croissance renouvelée de la demande de produits raffinés a stimulé les prix du pétrole, qui s'étaient maintenus dans une fourchette de 35 à 40 \$ US le baril pendant des mois, à un niveau supérieur à 48 \$ US le baril à la fin de l'année.

L'or a évolué en sens diamétralement opposé en 2020. Le métal jaune a commencé l'année en hausse dès le départ et, à l'exception d'une brève chute reliée au coronavirus en mars, l'or a continué de monter jusqu'à ce que son prix ait culminé au-dessus de 2 000 \$ US l'once en août. L'or a terminé l'année pratiquement à 1 900 \$ US l'once. L'argent a aussi profité de la situation, ses prix grimpaient de près de 50 % pour terminer l'année autour de 26 \$ US l'once.

Dans le secteur des matériaux, ce ne sont pas seulement l'or et l'argent qui ont vu le cours de leurs actions briller. Le bois d'œuvre, le minerai de fer, le cuivre, le méthanol et les prix agricoles ont tous augmenté à la fin de l'année. Globalement, le secteur des matériaux a eu un rendement total de 21 % en 2020.

Dans ce contexte, le Fonds ressources BNI a accusé un retard sur son indice de référence au cours de l'année. Pendant l'année, le fonds surpondérait légèrement le secteur des matériaux et sous-pondérait celui de l'énergie. La sélection des actions a ajouté de la valeur dans le secteur des matériaux alors qu'elle en a soustrait dans celui de l'énergie, sous l'angle du rendement relatif.

Événements récents

En 2020, le gestionnaire de portefeuille a pris les positions suivantes : CCL Industries, Freeport-McMoran et Nutrien. Il a aussi ajouté aux positions suivantes : Franco-Nevada, Wheaton Precious Metals et Agnico Eagle, dans le créneau de l'or, et Canadian Natural Resources et TC Energy, dans le secteur de l'énergie.

Pendant la même période, le gestionnaire de portefeuille a éliminé plusieurs actions des secteurs de l'énergie et des mines pour financer des positions nouvelles et existantes. Il a liquidé les positions suivantes : Pembina Pipelines, ConocoPhillips, Interfor, MEG Energy et SSR Mining. Les positions dans B2Gold et Endeavour Mining ont aussi été nettement réduites.

Bien que l'élan solide du secteur de l'or en 2020 ait marqué un semblant de pause vers la fin de l'année, le gestionnaire de portefeuille croit que les perspectives restent positives pour le secteur en 2021. L'équipe d'investissement continue d'avoir des discussions avec les équipes de direction et le message régulièrement véhiculé porte sur la rigueur dans l'affectation des fonds propres, la concentration stricte sur le bilan et la rétribution des investisseurs dans ce contexte de bonne tenue des prix. Les indicateurs clés pour l'or seront une poursuite des mesures de stimulation mondiales, la dépréciation du dollar américain, la faiblesse des taux réels et les attentes en matière d'inflation. L'équipe d'investissement continue de croire que ces facteurs soutiendront les cours de l'or en 2021.

Dans le secteur de l'énergie, malgré une année 2020 exceptionnellement volatile, l'équipe d'investissement reste fondamentalement positive à l'égard du secteur. Il continue de ressortir de ses discussions avec les équipes de haute direction que le secteur a besoin d'un prix du pétrole d'au moins 45 à 50 \$ US le baril pour pouvoir déployer du capital et espérer un rendement intéressant. Le gestionnaire de portefeuille croit que le brut peut se maintenir autour de ces niveaux. L'équipe d'investissement continue de rechercher des producteurs à faibles coûts, jouissant d'un bilan solide, qui devraient assurer une protection contre la baisse pendant les périodes de chute des prix, mais offrir un potentiel de rendement supérieur si les prix continuent de se raffermir à moyen terme. La clé concernant les prix de l'énergie en 2021 sera le maintien de la discipline d'offre du groupe OPEP+ et une reprise de la demande de produits raffinés.

Le 30 avril 2020, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Jacques Valotaire et Jean-François Bernier ont démissionné de leurs postes de membres du CEI. Le 1^{er} juillet 2020, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Marie Desroches a été nommée membre du CEI.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Distribution et rémunération aux courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2020
Total des frais de courtage	102 080,52
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	300,00

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre apparentés suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre apparentés doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	2,00 %	62,50 %	37,50 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux	2,00 %	62,50 %	37,50 %
Frais reportés - 1 à 6 ans	2,00 %	25,00 %	75,00 %
Frais reportés - 7 ans et plus	2,00 %	62,50 %	37,50 %
Frais réduits - 1 à 3 ans	2,00 %	25,00 %	75,00 %
Frais réduits - 4 ans et plus	2,00 %	50,00 %	50,00 %
Série F	0,75 %	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

Rendements passés

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre ou le 30 juin, le cas échéant, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽ⁱ⁾ Rendements pour la période du 21 mai 2014 (début des opérations) au 31 décembre 2014.

Rendement composé annuel

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2020, par rapport aux rendements des indices de référence suivants :

L'indice de référence combiné (l'« indice de référence ») se compose des indices suivants :

- Indice composé du secteur de l'énergie S&P/TSX (CAD) (50%)
- Indice composé du secteur des matériaux S&P/TSX (CAD) (50%)

L'indice général est l'indice composé S&P/TSX (CAD).

Fonds de ressources BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	(8,36) %	(2,55) %	4,34 %	(4,36) %	–
Indice de référence	(3,52) %	1,05 %	7,77 %	(1,93) %	–
Indice général	5,60 %	5,74 %	9,33 %	5,76 %	–
Série Conseillers²	(8,36) %	(2,55) %	4,34 %	(4,36) %	–
Indice de référence	(3,52) %	1,05 %	7,77 %	(1,93) %	–
Indice général	5,60 %	5,74 %	9,33 %	5,76 %	–
Série F³	(7,15) %	(1,19) %	5,82 %	–	(0,20) %
Indice de référence	(3,52) %	1,05 %	7,77 %	–	(0,27) %
Indice général	5,60 %	5,74 %	9,33 %	–	6,46 %

¹Début des opérations : 10 novembre 1989

²Début des opérations : 12 juin 2009

³Début des opérations : 21 mai 2014

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Descriptions des indices

L'**indice composé du secteur de l'énergie S&P/TSX** mesure le rendement des titres du secteur l'énergie au Canada. Il est calculé à partir des capitalisations boursières des titres. Un titre ne peut cependant pas excéder une proportion de 25% de la valeur totale de l'indice.

L'**indice composé du secteur des matériaux S&P/TSX** mesure le rendement des titres du secteur des matériaux au Canada. Il est calculé à partir des capitalisations boursières des titres. Un titre ne peut cependant pas excéder une proportion de 25% de la valeur totale de l'indice.

L'**indice composé S&P/TSX** constitue un sous-ensemble du S&P/TSX et reflète les variations des cours des actions d'un groupe de sociétés inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et pondérées selon leur capitalisation boursière.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers*

^(*) La Série Conseillers a été créée le 12 juin 2009.

Actif net par part⁽¹⁾ Début des opérations : 10 novembre 1989

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	34,10	27,44	33,77	34,40	25,27
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,87	0,76	0,69	0,61	0,63
Total des charges	(0,81)	(0,81)	(0,86)	(0,90)	(0,89)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,82	(0,62)	(0,94)	0,04	1,50
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(3,78)	7,35	(5,09)	(0,43)	8,02
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(2,90)	6,68	(6,20)	(0,68)	9,26
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	31,25	34,10	27,44	33,77	34,40

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	47 937	58 958	53 592	76 254	76 426
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 533 782	1 728 993	1 953 322	2 258 042	2 222 006
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,48	2,48	2,48	2,48	2,48
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,20	0,19	0,25	0,25	0,33
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	71,21	50,27	66,72	90,00	105,17
Valeur liquidative par part (\$)	31,25	34,10	27,44	33,77	34,40

Série F

Actif net par part⁽¹⁾ Début des opérations : 21 mai 2014

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,63	8,43	10,23	10,27	7,44
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,28	0,24	0,21	0,19	0,19
Total des charges	(0,13)	(0,11)	(0,12)	(0,13)	(0,14)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,27	(0,20)	(0,33)	(0,05)	0,91
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,19)	2,25	(1,63)	0,24	0,79
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	(0,77)	2,18	(1,87)	0,25	1,75
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	—	—	—	—	—
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,87	10,63	8,43	10,23	10,27

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre	2016 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	882	798	579	699	258
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	89 338	75 079	68 678	68 329	25 065
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,17	1,02	1,05	1,05	1,09
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,19	1,04	1,08	1,09	1,15
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,20	0,19	0,25	0,25	0,33
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	71,21	50,27	66,72	90,00	105,17
Valeur liquidative par part (\$)	9,87	10,63	8,43	10,23	10,27

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Canadian Natural Resources Ltd.	9,7
Société Aurifère Barrick	9,5
TC Energy Corp.	8,9
Enbridge Inc.	7,9
Suncor Énergie Inc.	6,2
Nutrien Ltd.	6,1
Mines Agnico-Eagle Ltée.	5,1
Franco-Nevada Corp.	4,7
Wheaton Precious Metals Corp.	4,2
First Quantum Minerals Ltd.	3,2
Parex Resources Inc.	2,9
CCL Industries Inc., catégorie B	2,8
Champion Iron Ltd.	2,7
Lundin Mining Corp.	2,4
Cenovus Energy Inc.	2,1
Imperial Oil Ltd.	2,0
Cameco Corp.	1,8
Parkland Corp/Canada	1,8
Kinross Gold Corp.	1,7
West Fraser Timber Co. Ltd.	1,6
Alamos Gold Inc., catégorie A	1,5
Newmont Mining Corp.	1,4
Keyera Corp.	1,2
SilverCrest Metals Inc.	1,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4
	<u>93,0</u>

Total de la valeur liquidative 48 819 452 \$

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
Canada	93,4
Australie	2,7
États-Unis	2,5
Iles Caymans	1,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Huile gaz et combustibles	47,4
Métaux et produits miniers	40,7
Produits chimiques	7,1
Emballages et contenants	2,8
Papier et produits forestiers	1,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,4

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au www.bninvestissements.ca.